

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 OCTOBRE 2018

Président : GROSCHE Marie-Christine

Secrétaire de séance : PIN Christine

Présents: GROSCHE MC (Maire) – MACHIN JM - GÉRARD JP (2^{ème} Adjoint) - DUCREUX N (3^{ème} Adjoint) - BARD MP – CHAMBERLAND P - BRANLARD D - CHARLOT F – GERVAIS G - PIN C – PRIMARD E

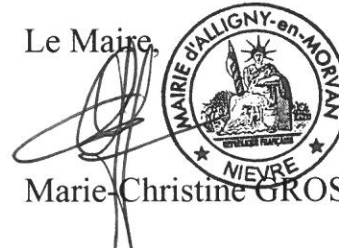
Absents : CARRE C - MOME C - GUENOT G

Le Conseil Municipal:

- décide d'acquérir la maison de Madame SANGUINETTI Janine située au Bourg pour la création de la maison des générations au tarif de 101 000€,
- envisage d'effectuer cet achat par acte administratif, autorise le Maire à conclure et authentifier cet acte et donne délégation au 1^{er} adjoint pour signer celui-ci,
- envisage de délégué la maîtrise d'ouvrage à un cabinet spécialisé et charge le Maire de lancer la procédure de consultation de celui-ci,
- désigne un groupe de travail pour mener à bien la création de la maison des générations. (Emilie Primard, Danièle Branlard, Christine Pin, Nicole Ducreux, Jean-Marc Machin et Gérard Gervais),
- accepte le devis de Segilog qui propose un logiciel permettant la gestion du prélèvement à la source d'un montant de 99€ HT pour la mise en place et un abonnement annuel de 49€ HT.

Le 11 octobre 2018

Le Maire,



Marie-Christine GROSCHE